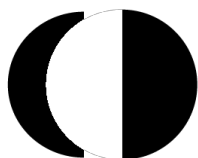


Prix Martin Ennals 2020

DOSSIER DE PRESSE
Novembre 2019



MARTIN ENNALS AWARD
FOR HUMAN RIGHTS DEFENDERS

Prix Martin Ennals 2020 – Dossier de presse



VILLE DE
GENÈVE

SOMMAIRE

Communiqué de presse	/3
Finalistes	/4-6
Huda Al-Sarari (Yémen)	/4
Norma Ledezma (Mexique)	/5
Sizani Ngubane (Afrique du Sud)	/6
Prix Martin Ennals – FAQ	/7-8
Infos pratiques & contacts	/9

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au mardi 26 novembre 2019 à 8h CET

Trois femmes d'exception nominées pour le Prix Martin Ennals 2020

Genève, lundi 25 novembre 2019 – Trois femmes d'exception sont les finalistes du Prix Martin Ennals 2020, reflet de la place désormais prépondérante occupée par les femmes dans la défense des droits humains. Au Yémen, **Huda Al-Sarari** dénonce l'existence de prisons secrètes et nombreux cas de torture. Au Mexique, **Norma Ledezma** lutte contre les féminicides et cas de disparitions. En Afrique du Sud, **Sizani Ngubane** milite pour l'accès des femmes à l'éducation et à la terre. Le Prix Martin Ennals pour les défenseur-euse-s des droits humains 2020 sera décerné à l'une d'elle le 19 février prochain, lors d'une soirée organisée par la Ville de Genève qui, fidèle à son engagement en faveur des droits humains, soutient le Prix depuis de nombreuses années.

Trois femmes nominées: une première

Le Prix Martin Ennals récompense chaque année des défenseur-euse-s des droits humains issus des quatre coins du globe et qui se distinguent par leur profond engagement - souvent, au péril de leur vie. Pour l'édition 2020, le Jury a nominé pour la première fois trois femmes qui défendent les droits fondamentaux de leurs communautés, dans des contextes sensibles. « *La Fondation Martin Ennals est fière de rendre hommage au travail courageux de trois femmes. Pour le Prix Martin Ennals 2020, le choix de notre Jury reflète l'élan mondial toujours plus important des individus - quel que soit leur genre- engagés pour le respect des droits humains et des droits des femmes en particulier* », note **Isabel de Sola**, Directrice de la Fondation Martin Ennals.

Les finalistes 2020

« *Les finalistes du Prix Martin Ennals 2020 œuvrent sur des continents distincts, mais les trois ont en commun leur résilience, leur détermination, leur très grande rigueur et enfin, l'impact positif et concret de leur travail* », précise **Hans Thoolen**, Président du Jury*¹.

- Au **Yémen**, alors que le conflit fait rage depuis 2005, **Huda Al-Sarari**, une avocate yéménite a dévoilé l'existence de nombreux centres de détentions secrets où les pires violations des droits humains ont été commises : tortures, disparitions ou encore exécutions sommaires.
- En **Afrique du sud**, les femmes font face à une discrimination qui se traduit par une violence de genre largement répandue. Dans les communautés rurales, elles sont fréquemment expropriées de leurs terres, privées d'éducation et d'accès à la justice. **Sizani Ngubane** a fédéré une organisation de plus de 50'000 femmes issues des zones rurales de son pays et se bat avec succès depuis plus de 40 ans pour la reconnaissance de leurs droits.
- Au **Mexique**, l'état de droit chancelant, la population civile paie le prix fort de la violence et de l'impunité généralisées qui en résultent. Les femmes sont les premières victimes, avec plus de 3'500 féminicides commis chaque année. **Norma Ledezma**, mère d'une des victimes, met toute son énergie pour accompagner les familles de l'état de Chihuahua dans leur accès à la justice.

Soirée de remise des Prix le 19 février 2020

Le Prix Martin Ennals 2020 sera décerné à l'une des trois finalistes le 19 février 2020 lors d'une soirée publique et retransmise en *livestream*. L'événement est organisé par la Ville de Genève qui, fidèle à son engagement en faveur des droits humains, soutient le Prix depuis de nombreuses années.

¹ Le Prix Martin Ennals pour les défenseur-euse-s des droits humains est le fruit d'une collaboration unique entre dix des plus importantes organisations de défense des droits humains, à savoir : Amnesty International, Human Rights Watch, La Fédération Internationale des droits de l'homme, Human Rights First, l'Organisation Mondiale contre la Torture, Front Line Defenders, La Commission Internationale des Juristes, Le Service International pour les droits de l'homme, Bread for the World et Huridocs.

2. LES FINALISTES

Huda Al-Sarari (Yémen)



Huda Al-Sarari est avocate et militante yéménite des droits humains. Diplômée de l'Université d'Aden, elle est titulaire d'un diplôme en droit de la Charia et d'une maîtrise en études et développement des femmes du Centre des femmes.

Elle travaille depuis plus d'une décennie avec de nombreuses organisations yéménites locales de défense des droits humains, telles que l'Union des femmes yéménites, la Fondation Adala pour les droits et libertés et le Comité national chargé d'enquêter sur les allégations de violations des droits de l'homme.

Au cours des dernières années, elle a enquêté sur le réseau de prisons secrètes gérées par des gouvernements étrangers au Yémen depuis 2015, où des milliers d'hommes et de garçons ont été détenus arbitrairement et torturés ; réseau qu'elle a publiquement dénoncé.

Huda Al-Sarari a ainsi recueilli des preuves sur plus de 250 cas d'abus commis dans les prisons et a réussi à convaincre des organisations internationales telles qu'Amnesty International et Human Rights Watch de se saisir de la cause.

Malgré les menaces, les campagnes de diffamation et les sacrifices qu'elle et sa famille ont subis, elle continue à soutenir des familles des disparus et à demander justice. En octobre 2019, elle a été désignée co-finaliste du Prix Aurora.

« *Il est particulièrement difficile de défendre les droits humains dans le cadre du conflit qui embrase le Yémen et encore plus difficile d'obtenir des résultats concrets. Huda Al-Sarari fait partie des rares personnes à y parvenir* », souligne **Brian Dooley de Human Rights First**

« *Huda Al Sarari a choisi de ne pas quitter le Yémen. Une décision qui dénote un rare courage, d'autant qu'elle travaille dans un contexte à haut risque et source de danger pour elle* » a déclaré **Alice Mogwe de la FIDH**.

Norma Librada Ledezma (Mexique)



Norma Librada Ledezma a débuté sa carrière de défenseuse des droits humains le jour où sa fille, Paloma, a disparu en rentrant de l'école à Chihuahua, au Mexique.

Depuis lors, Norma s'est consacrée à la promotion de la justice pour les familles et les victimes de féminicides, de disparitions et de trafics d'êtres humains au Mexique.

Elle est l'une des fondatrices et directrice de Justicia Para Nuestras Hijas, une organisation locale qui propose des conseils juridiques et un soutien aux affaires en cours. Elle est membre du Conseil d'administration du Centre de la justice pour les femmes de Chihuahua, de l'Assemblée consultative du Comité exécutif pour la réparation des victimes et Coordonnatrice adjointe du Comité pour la prévention et la réparation de la violence familiale et sexiste.

Norma a soutenu plus de 200 enquêtes sur des cas de féminicides et de disparitions, au nom d'hommes et de femmes victimes. En tant que partie civile dans l'affaire du meurtre de sa fille, qui a été portée devant la Commission interaméricaine des droits de l'homme, on lui doit la création d'un bureau du procureur spécial pour les femmes victimes de violence au Chihuahua. En dépit des nombreuses menaces de mort qu'elle a reçu, elle poursuit son travail.

“ Le Mexique est en même temps un pays démocratique, doté de cours de justice, et en même temps un pays brutal avec 98% de taux d'impunité pour les innombrables cas de disparitions forcées et de torture ”, dénonce **Gerald Staberock de l'OMCT**

« Norma Ledezma a reçu de nombreuses menaces de mort, mais elle ne lâche rien et continue son travail, non seulement pour obtenir justice pour le meurtre de sa fille, mais pour toutes les jeunes femmes assassinées », rappelle **Andrew Anderson de Frontline Defenders**

Sizani Ngubane (Afrique du Sud)



Sizani Ngubane est une militante sud-africaine qui a consacré sa vie à la promotion de l'égalité des sexes et à la défense des droits des femmes et des autochtones.

Militante de la première heure au sein de l'ANC, elle est devenue Coordinatrice régionale de l'Assemblée de la Coalition nationale des femmes d'Afrique du Sud en 1991 et a contribué à l'élaboration de la Charte des femmes pour l'égalité en Afrique du Sud. Cette contribution a d'ailleurs été déterminante dans l'élaboration d'une section consacrée aux droits des femmes rurales et autochtones dans la Constitution sud-africaine.

En 1998, Sizani a fondé le Rural Women's Movement (RWM), une organisation unique qui lutte contre les violences de genre et pour l'accès des femmes à la terre, à l'éducation, aux droits fonciers, à la propriété et à l'héritage dans les juridictions qui sont soumises au droit coutumier.

Elle a récemment ainsi concentré sa lutte contre des projets de loi, comme celui de l'Ingonyama Trust, qui pourrait aboutir à la dépossession de leurs terres pour de nombreuses familles dans la province du Kwa Zulu Natal.

« *Le détournement de très larges étendues de terres se fait sous couvert de droit coutumier au Kwa Zulu Natal. Les populations locales et les femmes en particulier sont victimes de cette situation* », dénonce **Gisella Reina de Huridocs**

« *Le travail mené par Sizani Ngubane a très largement fait avancer le droit des femmes et des fillettes en Afrique du Sud depuis plus de 40 ans* », souligne **Guadalupe Marengo de Amnesty International**.

3. LE PRIX MARTIN ENNALS - FAQ

Qu'est-ce que le Prix Martin Ennals ?

Géré par une fondation à but non-lucratif du même nom, le Prix Martin Ennals récompense chaque année des défenseurs et défenseuses des droits humains issus des quatre coins du globe et qui se distinguent par leur profond engagement en faveur des droits humains, souvent, au péril de leur vie. Depuis sa création en 1992, le Prix a honoré 44 défenseur-euse-s des droits humains, issus de plus de 20 pays.

A qui le prix est-il attribué ?

Le Prix Martin Ennals honore chaque année trois personnes (un lauréat et deux finalistes) qui promeuvent et défendent les droits humains, à titre individuel ou collectif. Parmi eux, on trouve ainsi des avocats, des bloggeurs, des membres d'organisations de la société civile ou même un moine bouddhiste.

Quel est le but du Prix?

Le Prix est destiné en particulier à des défenseur-euse-s des droits humains qui ont un urgent besoin de protection, soit qu'ils sont emprisonnés ou menacés de l'être, interdits d'exercer leur profession, voire portés disparu comme c'est le cas de l'activiste syrienne Razan Zaitouneh, finaliste 2016 du Prix Martin Ennals. Le Prix s'efforce en effet d'assurer une protection à ces personnes en mettant en lumière leur travail, notamment par le biais des médias, et en mobilisant un soutien international en leur faveur. La remise du prix s'accompagne en effet d'importants efforts de sensibilisation et de plaidoyer pour les défenseur-euse-s des droits humains concernés.

Sur quels critères est attribué le prix ?

Les critères qui guident le choix du jury sont la détermination et la constance de l'engagement non-violent des défenseur-euse-s des droits humains sélectionnés, ainsi que le courage dont ils font preuve dans leur travail en dépit des attaques, menaces et harcèlements subis.

A quelle fréquence est attribué le prix ?

Le Prix est attribué chaque année depuis 1994. Depuis, des défenseurs d'horizons et de pays très divers (Mexique, Egypte, Sri Lanka, Burundi, Emirats arabes unis, etc.) ont été honorés.

Qui sont les membres du jury ?

Le jury est composé de représentants de dix des plus importantes organisations de défense des droits humains. A savoir : Amnesty International, Bread for the World, la Commission internationale des juristes, la FIDH, Front Line Defenders, Human Rights First, Human Rights Watch, HURIDOCS, l'Organisation mondiale contre la torture et le Service international pour les droits de l'homme. Pour conseiller le jury dans ses choix, un réseau mondial d'organisations régionales de défense des droits humaines est également actif, de façon à refléter la diversité géographique et culturelle du mouvement de défense des droits humains.

Que reçoit le lauréat ? Et les deux autres finalistes ?

Le lauréat se voit attribuer la somme de 50'000 francs suisses, destinée à lui permettre de poursuivre ses activités en faveur des droits humains. Les deux autres finalistes reçoivent, eux, 20'000 francs suisses chacun dans le même but.

L'importance de cette récompense pour les défenseur-euse-s des droits humains ne se résume toutefois pas à son aspect financier. La reconnaissance et la crédibilité internationales dont bénéficie le Prix Martin Ennals contribuent à leur protection, tout comme le soutien de personnalités comme la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, la Ville de Genève ainsi que la République et le Canton de Genève et les autres organisations partenaires du Prix.

Quel impact le Prix a-t-il sur la situation des finalistes et lauréats ?

Une enquête réalisée en 2016 auprès du réseau de défenseurs Martin Ennals a révélé que plusieurs des anciens finalistes et lauréats avaient noté une amélioration positive de leur sécurité à la suite du Prix. Parmi les lauréats des précédentes éditions, le Soudanais Abdul Aziz Muhamat s'est réjoui de l'attention portée, depuis sa nomination, aux réfugiés et demandeurs d'asile bloqués sur les îles de Manus et Nauru depuis bientôt six ans. Malheureusement, la situation de nombreux défenseurs et défenseuses des droits humains demeure critique : des finalistes et lauréats sont aujourd'hui encore en prison. C'est le cas du ressortissant émirati Ahmed Mansoor, de l'Iranienne Nasrin Sotoudeh ou encore du leader ouïgour Ilham Tohti. La Chinoise Cao Shunli est, elle, décédée faute d'avoir reçu, en détention, les soins médicaux dont elle avait besoin.

Qui finance le Prix Martin Ennals ?

Le Prix bénéficie du soutien actif de la Ville de Genève, qui est non seulement l'organisatrice de la cérémonie de remise du prix, mais accorde également un soutien financier aux trois finalistes. La Fondation Martin Ennals peut également compter sur les contributions de la République et du Canton de Genève, de la Suisse, des Pays-Bas, de l'Irlande, du Liechtenstein, du Fonds norvégien des droits de l'homme et de Bread for the World. Plusieurs autres donateurs, privés et institutionnels, contribuent également aux activités de la Fondation Martin Ennals, de manière ponctuelle ou régulière.

Qui était Martin Ennals ?

Martin Ennals était un militant des droits de l'homme britannique. Il a été secrétaire général d'Amnesty International de 1968 à 1980. Durant son mandat, l'organisation a reçu le Prix Nobel de la Paix, le Prix Erasme et le Prix des droits de l'homme des Nations Unies. Martin Ennals a ensuite participé à la création de deux autres organisations de défense des droits de l'homme : ARTICLE19 et International Alert. C'est pour lui rendre hommage qu'a été créé le Prix Martin Ennals pour les défenseur-euse-s des droits humains en 1992. Celui-ci a officiellement vu le jour à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, qui s'est tenue à Vienne (Autriche) en juin 1993. Le premier Prix Martin Ennals a été décerné, l'année suivante, au Chinois Harry Wu.

Quel est le rôle de la Ville de Genève ?

La Ville de Genève soutient activement le Prix Martin Ennals depuis 2005. Ceci s'inscrit dans le cadre de la politique de soutien à la Genève internationale, d'un rapprochement de celle-ci avec la Genève locale et de sa politique de solidarité internationale. La Ville de Genève s'engage en effet depuis de nombreuses années pour la défense des droits humains en Suisse et dans le monde, notamment à travers la Délégation Genève Ville Solidaire. Le Prix Martin Ennals, devenu avec les années un des principaux prix récompensant les défenseur-euse-s droits humains à travers le monde, permet de remplir ces différents objectifs. Co-organisatrice de la soirée de remise des Prix depuis 2008, la Ville finance la soirée et octroie en outre une subvention annuelle, destinée à soutenir le travail des trois finalistes.

4. INFORMATIONS PRATIQUES

- **Informations sur les finalistes et le Prix Martin Ennals 2020**

Le kit média complet est disponible en ligne en FR/EN/ES/AR :

<https://www.dropbox.com/sh/rf9xaktnmivdlf6/AADGI7r6EkPUWW97qT56tgD0a?dl=0>

Mot de passe : meaMEA2020 !

- **Soirée de remise du Prix Martin Ennals**

La cérémonie de remise du Prix et annonce de la lauréate 2020 se déroulera le 19 février 2020 à 18h à la Salle Communale de Plainpalais (Genève – Suisse), en présence des trois finalistes, des membres du jury et de la Fondation Martin Ennals ainsi que des autorités municipales, cantonales et fédérales.

Organisée par la Ville de Genève, la soirée est publique. Pour permettre à un public international de participer, la soirée est également retransmise en livestream.

Tout le détail sur la soirée est disponible ici : www.martinennalsaward.org

5. CONTACT

Chloé Bitton

Communications Manager

Martin Ennals Foundation

cbitton@martinennalsaward.org

media@martinennalsaward.org

Office: +41.22.809.49.25

Mobile: +41.78.734.68.79

Restez connectés

www.martinennalsaward.org

Twitter : [@martinennals](https://twitter.com/martinennals)

Facebook : facebook.com/martinennals

Youtube : youtube.com/martinennalsaward

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/martin-ennals-foundation/>

